



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques et mesures
à prendre dans les domaines critiques et nouvelles
mesures et initiatives : financement de l'égalité
des sexes et de l'autonomisation des femmes**

Déclaration présentée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2008/1.



Déclaration

La Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) est bien consciente des possibilités qui s'offrent aux femmes et des défis qu'elles doivent relever dans un monde en mutation rapide. Fondée en 1955, la Fédération est une organisation internationale qui représente 500 000 travailleurs regroupés au sein des associations professionnelles de 84 pays. Elle s'emploie à promouvoir la justice sociale, les droits de l'homme et le développement social à travers l'action des travailleurs sociaux, l'utilisation des pratiques optimales et la coopération internationale entre travailleurs sociaux et entre les organisations professionnelles qui les représentent (FITS, 2007). L'objectif de la Fédération étant de promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale pour tous les peuples, elle tient particulièrement à défendre les membres les plus défavorisés et les plus vulnérables de la société.

Comme l'indiquent la FITS et l'Association internationale des écoles de service social (AIESS) dans *l'Éthique en travail social : Déclaration de principes* « Le travail social est basé sur le respect de la valeur et de la dignité inhérente à chaque individu, et des droits qui en découlent. Les travailleurs sociaux ont à faire respecter et à défendre l'intégrité et le bien-être physique et psychologique, affectif et spirituel de chaque personne » (FITS et AIESS, 2004, p. 2). Ces principes de base inspirent et orientent les activités professionnelles de la Fédération, s'agissant de la condition de la femme dans le monde.

Il y a quelques années, la FITS a arrêté une politique en ce qui concerne les femmes et défini sa position en ce qui concerne leurs droits (FITS, 1999). Pour la FITS, les droits des femmes sont indissociables des droits fondamentaux et s'inscrivent directement dans le cadre du thème retenu cette année par la Commission de la condition de la femme « Financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ». Ce thème est lié au troisième objectif du Millénaire pour le développement : autonomiser les femmes et promouvoir l'égalité des hommes et des femmes. En cette période d'incertitudes politiques, sociales et économiques et face aux catastrophes naturelles et au changement climatique, la Fédération exhorte vivement les gouvernements à prendre en considération six questions cruciales qui ont des incidences sur les femmes partout dans le monde :

1. La pauvreté

Les femmes représentent la majorité des 1,3 milliard de personnes qui vivent dans la pauvreté dans le monde (Briggs, 1995). Dans les pays pauvres, les filles sont plus fréquemment victimes de la malnutrition que les garçons, et dans les pays développés, les femmes qui vivent sans partenaire masculin sont beaucoup plus exposés à la pauvreté (Conférence de Beijing 1995; États-Unis d'Amérique, recensement de 2000). Dans le monde, les femmes souffrant de handicaps physiques ou mentaux ou de troubles psychologiques sont souvent particulièrement défavorisées et sont les plus exposées à la pauvreté. Enfin, les femmes autochtones se heurtent souvent à une absence de perspectives et dans tous les pays sont parmi les plus pauvres (FITS, 2005). Les femmes ont besoin d'urgence qu'on leur ouvre de plus grandes perspectives économiques et qu'on mette à leur disposition des mécanismes de promotion économique et sociale qui leur évitent de tomber dans la pauvreté.

2. L'économie

Les femmes, qui représentent la majorité de la main-d'œuvre mondiale, ne reçoivent pas une juste part du revenu, de l'épargne et des richesses. Elles sont souvent victimes de discrimination dans l'emploi, l'enseignement et l'attribution des postes de responsabilité. Les femmes étant les principaux soutiens de famille dans la plupart des ménages, la discrimination économique a souvent des incidences négatives sur leurs enfants et les autres membres de la famille. La lutte contre la discrimination dans l'emploi et la création de nouveaux débouchés dans les entreprises privées, l'agriculture et le secteur structuré permettraient aux femmes d'échapper à la pauvreté (FITS, 1999). La FITS appuie fermement tout un ensemble de programmes et d'investissements économiques importants et novateurs qui visent à promouvoir l'autosuffisance économique des femmes pour que celles-ci puissent subvenir aux besoins de leur famille. Ces initiatives concernent notamment la propriété et l'enregistrement des terres et autres biens, le microcrédit pour les entreprises familiales, et les programmes de formation, qui doivent faciliter la promotion sociale des familles. La garde des enfants étant souvent l'une des principales tâches qui incombent aux femmes, l'accès à des garderies abordables permettrait d'accroître les possibilités d'emploi des femmes et de lutter contre la féminisation de la pauvreté.

3. L'enseignement et la formation

L'enseignement est considéré comme l'un des principaux droits humains, qui fait d'ailleurs l'objet du deuxième objectif du Millénaire pour le développement, l'éducation primaire pour tous (Déclaration du Millénaire, 2000). Or, les femmes représentent les deux tiers des analphabètes (Programme des Nations Unies pour le développement, 1995) et, à cause de cette situation, elles ne peuvent pas se prendre en charge ni subvenir aux besoins de leur famille comme il faudrait. Dans les pays où l'enseignement n'est pas obligatoire et où les possibilités d'y accéder sont limitées, les filles sont peu scolarisées, et demeurent ainsi analphabètes. Enfin, celles qui sont obligées de migrer à cause de catastrophes naturelles ou de conflits risquent de ne pas poursuivre leur scolarité. Le fait de ne pas avoir reçu un enseignement élémentaire limite la possibilité, pour une femme, d'être autonome au plan économique.

4. La santé

Partout dans le monde, les femmes se heurtent à des problèmes de santé et au manque de services de soins. Il y a plus de 10 ans, le Programme d'action de Beijing (1995) a reconnu l'importance de la santé mentale, ainsi que du bien-être physique et social, et de la santé en matière de sexualité et de procréation. Or, nombre de femmes continuent de souffrir d'une mauvaise santé physique et mentale à cause de la violence, d'une mauvaise alimentation et du manque de soins de santé. Dans certains pays en développement, une femme sur sept risque de mourir en couches (OMS, 2007). Réduire des trois quarts la mortalité maternelle est l'un des principaux objectifs du Millénaire et il est de bon augure qu'un certain nombre de pays aient adopté des programmes de santé maternelle. Enfin, le nombre de femmes touchées par le VIH, le caractère de maladie honteuse attribué au sida, et le fait que les femmes atteintes par la maladie ne peuvent pas être autonomes au plan économique ni subvenir aux besoins de leur famille, sont de graves sources d'inquiétude.

5. La violence

La violence contre les femmes ignore les frontières. Partout dans le monde, les femmes de tous groupes ethniques, raciaux, nationaux, sociaux sont souvent victimes d'actes violents. La violence sexiste peut être psychologique, physique, sexuelle, verbale. Elle a de multiples formes : maltraitance des personnes âgées, harcèlement sexuel, viol, exploitation sexuelle et traite des femmes, grossesse, avortement ou stérilisation forcés (FITS, 1999). Souvent la législation nationale ne protège pas les femmes contre la violence familiale ni d'autres types de violence.

6. La situation des filles

La discrimination sexiste commence souvent tôt dans la vie. La sélection prénatale, l'infanticide des fillettes, l'abandon des filles, les abus sexuels sur les enfants, les mutilations sexuelles féminines, la mauvaise qualité de l'alimentation et des soins de santé ont des répercussions jusque dans le nombre de filles qui atteignent l'âge adulte (FITS, 1999). Le mariage et la grossesse précoces empêchent souvent les filles de poursuivre leurs études et de devenir autonomes au plan économique.

Les six thèmes susmentionnés récapitulent bien les besoins des femmes dans le monde. Les gouvernements, le secteur privé et la société civile doivent étudier sérieusement ces questions et prendre les mesures nécessaires pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Bibliographie

Programme d'action de Beijing (1995), adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes. Septembre 1995

Briggs, M. Ed (1995). *Connections 1* (6), Washington : Alliance for a Global Community

FITS (1999), Politique internationale de la FITS à propos des femmes, document adopté par le Comité exécutif de la FITS à Helsinki (Finlande), juin 1999

FITS (2005), International Policy on Indigenous People, document adopté par le Comité exécutif de la FITS à Washington (États-Unis), 2 mai 2005

FITS (2007), Statement of purpose, www.ifsw.org/home, site mis à jour le 6 décembre 2007

FITS & AIESS (2004), *Éthique en travail social : Déclaration de principes*, document adopté à la réunion d'Adelaïde (Australie), octobre 2004

Programme des Nations Unies pour le développement (1995), Rapport sur le développement humain, 1995, New York, Oxford University Press

ONU (2000). Les objectifs du Millénaire pour le développement, <http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

US Census (2000), Poverty Status of Families, by Type of Family, <http://www.census.gov/hhes/www/poverty/histpov4.html>

OMS, 2007, *Mortalité maternelle en 2005 : Estimations de l'OMS, de l'UNICEF, du FNUAP et de la Banque mondiale*, Genève (Suisse) : Organisation mondiale de la santé, http://www.who.int/reproductive-health/publications/fr/maternal_mortality_2005/index.html